



Formation :	<b>Mise en sécurité des installations électriques des logements, autocontrôle des installations électriques des logements existants LOI ALUR</b>	Page 1/2
-------------	--	----------

## PRESENTATION GENERALE DU CADRE DE LA FORMATION :

❖ <b>Durée :</b>	1 jour (7 h).
❖ <b>Public visé :</b>	Installateurs électriciens et techniciens intervenant dans la rénovation des installations électriques existantes.
❖ <b>Secteur concerné :</b>	Electricité
❖ <b>Prérequis :</b>	Connaitre les règles fondamentales des installations électriques dans les logements d'habitation.
❖ <b>Objectifs de formation :</b>	A l'issue de la formation, les stagiaires connaîtront la réglementation relative à la mise en location des logements existants dont l'installation électrique a plus de 15 ans, et seront capables d'identifier et de formaliser dans un rapport (le PASS) les défauts de sécurité à corriger dans le cadre de la mise en sécurité.
❖ <b>Modalités d'évaluation :</b>	QCM de fin de session.
❖ <b>Méthodes et modalités pédagogiques :</b>	<b>Moyens pédagogiques :</b>  Animation d'un diaporama et échanges entre le formateur et les stagiaires sur des cas concrets  Contrôles des acquis en cours de formations par des quiz et des exercices  Chaque stagiaire recevra un support de formation et une grille des points de contrôles (rapport)
❖ <b>Accessibilité</b>	Avant toute entrée en formation, l'entreprise doit informer l'Ecole Nationale du



ÉCOLE NATIONALE  
DU CHANVRE  
Bâtiment par nature.

<b>Formation :</b>	<b>Mise en sécurité des installations électriques des logements, autocontrôle des installations électriques des logements existants LOI ALUR</b>	Page 2/2
--------------------	--	----------

	<p>Chanvre de la présence d'une personne en situation de handicap, à minima 15 jours avant le début de l'action de formation.</p> <p>Le cas échéant, l'Ecole Nationale du Chanvre aura le délai suffisant pour vérifier sa capacité d'accueil en fonction du type de handicap et pourra orienter l'entreprise vers des organismes spécialisés dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap.</p>
<b>❖ Nombre de stagiaires par module :</b>	Entre 5 et 12 stagiaires
<b>❖ Coût du module :</b>	300 € HT, soit 360 € TTC

**Construction Saine en Lozère**  
3 rue des Tourdres  
ZAE du Causse d'Auge  
48000 Mende  
Tél 04 66 49 00 03

